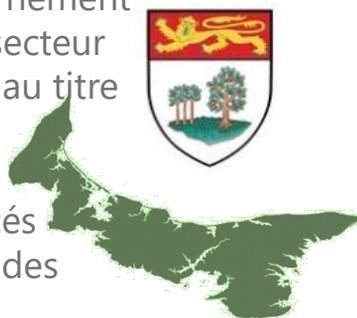


Le **Programme d'établissement** d'IRCC offre des services qui permettent aux résidents permanents (RPs), y compris les réfugiés et les personnes protégées, de contribuer à répondre aux besoins du Canada en matière de développement économique, social et culturel.

Le **Programme de réinstallation** (PAR) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) offre des services essentiels immédiats et un soutien financier aux réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) à leur arrivée au Canada. Les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et les réfugiés désignés par un bureau des visas au titre du Programme mixte (RDBV M) sont admissibles à des services limités dans le cadre du PAR aux points d'entrée.

Les services de réinstallation and d'établissement sont financés par l'entremise d'ententes de contribution et sont offerts par des fournisseurs de services tiers (FS).



Statistique clés de l'Île-du-Prince-Édouard:

\$ 6,3M fonds d'établissement affectés
6 FS financés
3 290 Admissions de RP
4 804 Clients d'établissement
60 Clients de réinstallation

Type de service	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	% change
Évaluation des besoins et des atouts et aiguillage	1 287	338	728	1 544	+112 %
Services d'information et d'orientation	3 131	2 532	2 963	4 059	+37 %
Services liés à l'emploi	691	518	617	645	+5 %
Évaluation des compétences linguistiques	486	92	173	33	-81 %
Formation linguistique	1 019	774	665	652	-2 %
Connexions communautaires	933	510	544	830	+53 %
Services de soutien	1 361	767	983	1 312	+33 %
Amélioration de la prestation des services*	0	0	0	0	-
Services de réinstallation	12	3	41	60	+46 %
Nombre total de clients uniques	4 334	3 277	3 761	4 817	+28 %

Since a client can receive multiple services, the sum of clients by service type may be higher than the total unique clients. The total unique clients counts each client only once regardless of how many services they have received.

En 2022-2023, 11 % des clients qui recevaient des services de réinstallation ou d'établissement en l'Île-du-Prince-Édouard étaient au Canada depuis six ans ou plus.



Ceux recevant des services au-delà de six ans étaient en grande partie des réfugiés (41 %) et des conjoints & personnes à charge de la catégorie économique (32 %).



En 2022-23, il y a eu **18** clients afghans (**0,4 %**) et **199** clients ukrainiens (**4 %**).



N'eût été de ces clients, il y aurait eu **4 600** clients des services d'établissement ou de réinstallation, contre **4 817**.

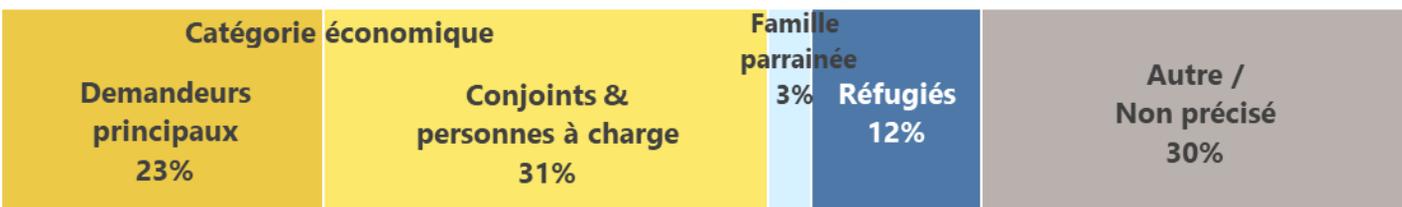
Données démographiques sur les clients des services d'établissement ou de réinstallation desservis en ÎPÉ en 2022-2023



71%
18 ans et plus



29%
Moins de 18 ans



Pays de naissance (les cinq principaux)		
	Chine	19 %
	Viêt-Nam	13 %
	Philippines	11 %
	Inde	7 %
	Syrie	6 %

Connaissance des langues officielles	
Anglais	69 %
Français	1 %
Les deux	2 %
Aucune	20 %
Non précisé	7 %

Langue dans laquelle les services ont été offerts	
Anglais	95 %
Chinois	10 %
Arabe	7 %
Vietnamien	4 %
Ukrainien	4 %

Résultats en matière d'établissement des nouveaux arrivants au Canada et en l'Île-du-Prince-Édouard

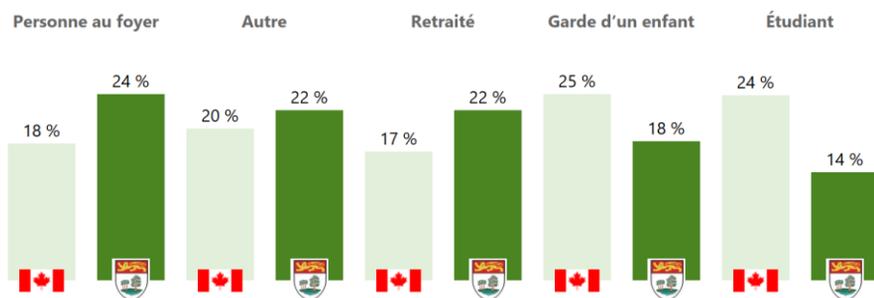
Occupe actuellement un emploi



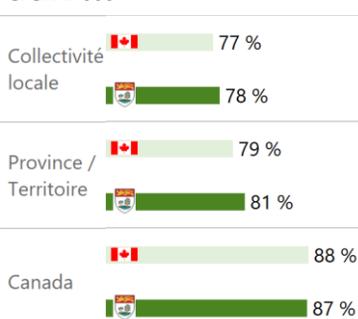
Travaille à temps plein



Principales raisons pour lesquelles les personnes ne travaillent pas

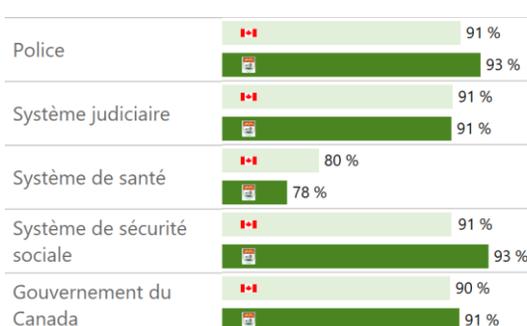


sentiment d'appartenance aux ...



91 %
88 %
... en d'accord que leur communauté se montre accueillante envers les nouveaux arrivants

Degré de confiance en...



À propos de cette fiche d'information...

Sources des données: Cubes de données d'IRCC sur les services d'établissement et les résidents permanents, 31 juin 2023 (données extraites en août 2023); Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants, la vague 2022.

Mises en garde au sujet des données :

- Les données comprennent les services avant l'arrivée et les services d'établissement au Canada, les services du PAR, l'amélioration de la prestation des services et les programmes pilotes signalés par les fournisseurs de services financés par IRCC qui sont en Alberta.
- La catégorie « Autre » comprend la catégorie humanitaire et les personnes dont la catégorie n'est pas précisée (pas des résidents permanents).
- La catégorie « Réfugiés » comprend les réfugiés réinstallés et les personnes protégées.
- Il est possible que la somme des pourcentages n'équivaille pas à 100 %.
- La connaissance des langues officielles est autodéclarée.
- Comme les données sont saisies par les fournisseurs de services, les rapports pour une même période et produits à différents moments peuvent contenir des données quelque peu différentes. IRCC examine activement la qualité et l'intégrité des données.
- Les données sur les résidents permanents sont préliminaires et sujettes à changements.